

zoom

Le magazine de Saint Laurent de Mure

Octobre 2024

#16

ÉCOLE THOMAS PESQUET

Grand angle • p. 6-7

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
THOMAS PESQUET :
PREMIÈRE RENTRÉE DES CLASSES



SOMMAIRE



RETOUR EN IMAGES

p. 4-5



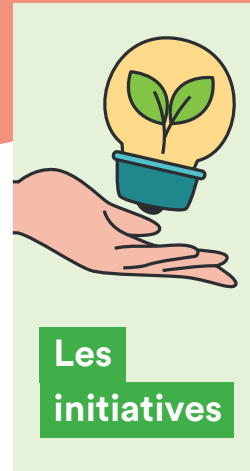
GRAND ANGLE

p. 6-7



ZOOM SUR L'ACTUALITÉ

p. 8-13



Les initiatives

COUP DE PROJECTEUR

p. 14



EXPRESSION POLITIQUE

p. 15

INFOS PRATIQUES

▸ ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
04 72 48 38 80

✉ stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

▸ GUICHET UNIQUE

Mardi : de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 17h
04 72 48 48 50

✉ guichet.unique@saintlaurentdemure.org

▸ NUMÉROS UTILES

18 Pompiers

17 Police ou 112 à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violences conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

04 72 48 66 30 Police municipale

04 78 40 03 30 Syndicat Mixte du Nord Dauphiné

contact@smnd.fr

1180, Chemin de Rajat, 38540 Heyrieux

▸ HORAIRES PERMANENCES

Ces permanences se déroulent à la bâtisse du Bois du Baron, au 1^{er} étage.

Mission Locale

- ▀ tous les jeudis après-midi de 14h à 17h
- ▀ le mardi matin tous les 15 jours de 9h à 12h

Avocat

Le 4^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, de 17h à 18h (rendez-vous d'un quart d'heure).

▸ ENTRAIDE MUROISE

Les vendredis de 9h30 à 10h30, salle Jean-Baptiste Poncet, Saint Laurent de Mure

Contacts :

04 78 40 99 13 - 07 86 22 78 42

entraidemuroise@gmail.com

▸ SERVICE D'ACTION SOCIALE - CCAS

04 72 48 61 23

cscas@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous) : mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

▸ RETROUVEZ LA MAIRIE SUR :

🌐 www.saintlaurentdemure.org

📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/

📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

📄 Panneau Pocket

- Directeur de la publication : Alexandre Botella
- Responsable de la rédaction : Patrick Fiorini
- Chargé de communication : Maxence Martis
- Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure, 2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure
- Photographies : Service communication et Fabrice Schiff (inauguration école)
- Illustrations : AVICOM' - 04 26 17 62 92
- Maquette et réalisation : AVICOM' - 04 26 17 62 92

“ Saint Laurent de Mure, engagé vers l’avenir



Chères Laurentinoises, chers Laurentinois,

L’avenir de notre commune s’annonce plus prometteur que jamais. L’inauguration de l’école Thomas Pesquet le prouve : nous investissons dans l’éducation **pour nos enfants, pour le futur**.

Nous avançons avec détermination, mais toujours avec discernement. Chaque étape est soigneusement pensée et maîtrisée. Notre avenir se construit avec sérieux et engagement, pour que notre commune continue de grandir, avec vous et pour vous. Notre ambition **ne se limite pas à préserver nos acquis**. **Nous créons, nous innovons**, toujours guidés, comme depuis le premier jour, par l’intérêt général, pour le bien des Laurentinois.

Face à toutes ces avancées, il est essentiel de **prendre du recul**. L’actualité mondiale nous rappelle sans cesse la dure réalité : les guerres, la misère, les inégalités... Nous avons la chance de vivre dans un cadre privilégié. Il est important de le reconnaître et de se rappeler que **notre qualité de vie est un bien précieux que beaucoup nous envient**.

À nos associations et leurs présidents, récemment rencontrés :

l’avenir, nous allons le construire ensemble, sans barrière, sans cloisonnement. Rassemblons les Laurentinois autour de nos forces vives, car c’est grâce à elles que bat le cœur de notre commune. Vous l’avez prouvé au forum des associations, par votre engagement et votre nombreuse présence.

L’avenir, c’est aussi **l’accueil des nouveaux arrivants**, que nous rencontrerons le 25 octobre lors d’une soirée pleine de surprises. Ici, personne n’est laissé de côté, car c’est ensemble que nous construirons un territoire où il fait bon vivre.

Notre saison culturelle démarre en force, avec ce **nouveau tarif attractif de 5€**, les spectacles affichent complet. Les festivités continueront d’animer la vie de notre commune, et vous y êtes tous invités.

Je vous le dis aujourd’hui, notre commune est sur la bonne voie, **portée par un nouvel élan**, que rien ne pourra arrêter, puisque nous relèverons avec vous les défis à venir.

RETOUR EN IMAGES



L'ÉTÉ EN FÊTE !

Le 5 juillet dernier, les Laurentinois se sont retrouvés pour l'iconique **fête de l'été au parc du Bois du Baron**.

Vous étiez nombreux à venir célébrer la fin de l'année scolaire, dans la joie et la bonne humeur. Entre jeux gonflables, terrain de pétanque, glaces et bonbons, l'humeur était à la fête ! **L'association « Sou des écoles »** nous a fait le plaisir d'être de la partie en tenant la buvette de l'événement, comme chaque année.

Cette journée s'est terminée devant le cinéma plein air où le film « Rasta Rockett » était diffusé. Ce film familial qui fait écho aux J.O a ravi l'ensemble des participants.

Quelques jours plus tard, se tenaient **les célébrations du 14 juillet**. Une journée conviviale qui s'est terminée, comme à son habitude, par un beau feu d'artifice.



RETOUR EN IMAGE SUR L'ATELIER CITOYEN RÉVISION PLU

Une vingtaine de Laurentinois a participé à un atelier citoyen le 16 juin, dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ces riches échanges ont permis de mettre en lumière des souhaits tels que **la végétalisation et la limitation des constructions le long de la RD306, la protection des espaces verts existants et le renforcement de la protection du patrimoine local**. Le développement économique se concentrera sur les commerces du Centre-Bourg afin de retrouver **un esprit « village » et construire la « ville du quart d'heure* »**.

Ces participations confortent la poursuite du développement dans le respect de l'identité Laurentinoise.



QUI DIT RENTRÉE DIT FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 7 septembre se tenait **le forum des associations** de Saint Laurent et Saint Bonnet de Mure sur le site du SIM (à l'espace André Malraux).

48 associations étaient présentes ce jour-là pour vous présenter les activités proposées par chacune d'entre-elles.

De nombreux Laurentinois et Laurentinoises se sont inscrits et nous vous en remercions !

Nous vous souhaitons donc une très belle rentrée sportive, culturelle, sociale... !

*Modèle d'une ville où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou à vélo.



UNE JOURNÉE DU PATRIMOINE MÉMORABLE

La Journée du Patrimoine a rassemblé beaucoup de Laurentinois au château Delphinal.

Le thème national (« **Patrimoine des itinéraires, réseaux et connexions** ») a été mis à l'honneur grâce à l'association GEHCM et la municipalité de Saint Laurent de Mure. L'exposition « La Route des Aviateurs », contant l'histoire d'aviateurs résistants hébergés par des Laurentinois a été élaborée. Un bon moyen d'illustrer la solidarité des habitants à l'époque.

La commune a aussi décidé d'établir un thème local : **Patrimoine Culturel Artistique du Territoire**. Certaines associations ont pu exposer des œuvres d'art pour le plus grand plaisir des visiteurs.



UNE OUVERTURE MAGIQUE DE LA SAISON CULTURELLE

Vous étiez nombreux à rire et être émerveillés lors du spectacle « **Le Tentaliste** » qui s'est déroulé le 6 septembre dernier.

Ce spectacle, mêlant magie, mentalisme et humour, a sonné l'ouverture de la nouvelle saison culturelle.

Cet événement était aussi l'occasion de vous présenter le **programme de la saison à venir ainsi que nos nouveaux tarifs** : 5€ la place et gratuit pour les moins de 12 ans. Ces nouveaux tarifs, votés au conseil municipal, sont une volonté de l'équipe municipale d'offrir aux Laurentinois un accès à la culture à moindre coût.

Si vous voulez en savoir plus sur la saison culturelle 2024-2025 rendez-vous à la page 13 de ce magazine.



LA SEMAINE BLEUE AUX COULEURS SPORTIVES

Du 30 septembre au 4 octobre s'est déroulée la **Semaine Bleue**.

Cette semaine nationale à destination des seniors avait cette année pour thème : **Bouger ensemble pour entretenir la flamme**.

Un clin d'œil aux J.O pour faire écho à ces 7 jours d'actions et d'activités menés par les CCAS de Saint Laurent et Saint Bonnet de Mure ainsi que l'association « le CALM ».

Différentes activités et animations ont pris place : petit déjeuner musical, activités intergénérationnelles ou encore théâtre d'improvisation qui ont ravi les retraités et personnes âgées de la commune !

GRAND ANGLE



LA NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PRÊTE À TEMPS POUR LA RENTÉE SCOLAIRE



LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE AVENTURE POUR LES ENFANTS

En ce mois de septembre, les enfants ont fait leur rentrée des classes dans la toute nouvelle école primaire de la ville. Ils sont les premiers élèves à inaugurer ces lieux !

Le projet a commencé en 2021, les travaux ont démarré en mars 2023, pour se finaliser à la fin du mois de juin 2024. Résultat : une école plus grande, plus spacieuse et plus écologique.



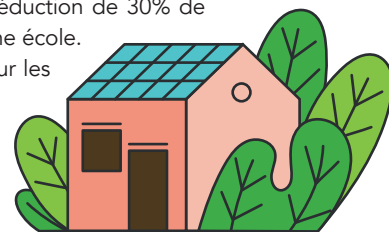


UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La municipalité avait à coeur d'offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales grâce à la construction d'un bâtiment réfléchi pour respecter et dépasser les réglementations énergétiques en vigueur.

UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PLUS FAIBLE

Ce nouveau lieu, même s'il est plus grand, permet une réduction de 30% de consommation énergétique par rapport à celle de l'ancienne école. De plus, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits du bâtiment pour permettre à l'école de produire une majeure partie de son électricité. Ce sont en tout 92 000 kWh qui seront produits en un an, ce qui représente 2/3 de la consommation annuelle.



DES MATÉRIAUX PLUS NATURELS

L'école est constituée en partie de 18 kg/m² de matériaux biosourcés (issus de la matière organique renouvelable d'origine végétale). Par exemple, sa structure en bois est, en plus d'être certifiée de forêt d'origine durable, d'origine locale issue de la région Auvergne-Rhône-Alpes. 16 arbres ont également été plantés dans le cadre du projet.

UN SYSTÈME DE RAFFRAÎCHISSEMENT OPTIMISÉ

Pour permettre aux enfants de respirer un air sain tous les jours, l'entièreté du bâtiment est équipée d'une ventilation à double flux (assure la filtration, l'extraction de l'air vicié et simultanément, assure l'insufflation de l'air neuf filtré). De plus, l'école s'engage à ce que la température intérieure ne dépasse jamais les 27 degrés durant les périodes scolaires, de septembre à fin juin. Cela garantit les cours même en période de canicule !



AGRANDISSEMENT DU PARKING RUE DE L'ÉGLISE

Pour permettre aux parents d'emmener leurs enfants à l'école en toute sérénité, la ville a également revu la disposition du parking de la rue de l'Église. Ce dernier comportait peu de places et a donc été soumis à des travaux. C'est depuis le mois d'août qu'il compte 30 places supplémentaires pour se garer. Le parking de la rue de l'Église est utile autant à l'école primaire qu'à l'école maternelle.



ZOOM SUR L'ACTUALITÉ

► SOCIAL ET ENVIRONNEMENT

DES BIODÉCHETS CORRECTEMENT TRIÉS PAR NOS ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Depuis un an maintenant, **les enfants de l'école primaire trient leurs biodéchets au Restaurant scolaire.**

En partenariat avec Les Alchimistes (association Lyonnaise de revalorisation des déchets située à Lyon), la commune de Saint Laurent de Mure a installé différents bacs dans les espaces de restauration ainsi qu'un container de 120L pour le traitement des biodéchets que l'association vient relever deux fois par semaine. L'ensemble des enfants ont reçu, il y a un an, des instructions et

explications sur l'importance du tri et comment le faire correctement. Composter ces déchets regorge d'avantages : réduction de vos ordures ménagères, baisse des émissions liées à leur transport et gestion, et du terreux à volonté !

Des pancartes explicatives sont également présentes au-dessus de chaque poubelle pour les aider à mieux trier et les animateurs accompagnent et aident les enfants lors du débarrassage.

Une noble cause pour faire de nos enfants, les citoyens modèles de demain.

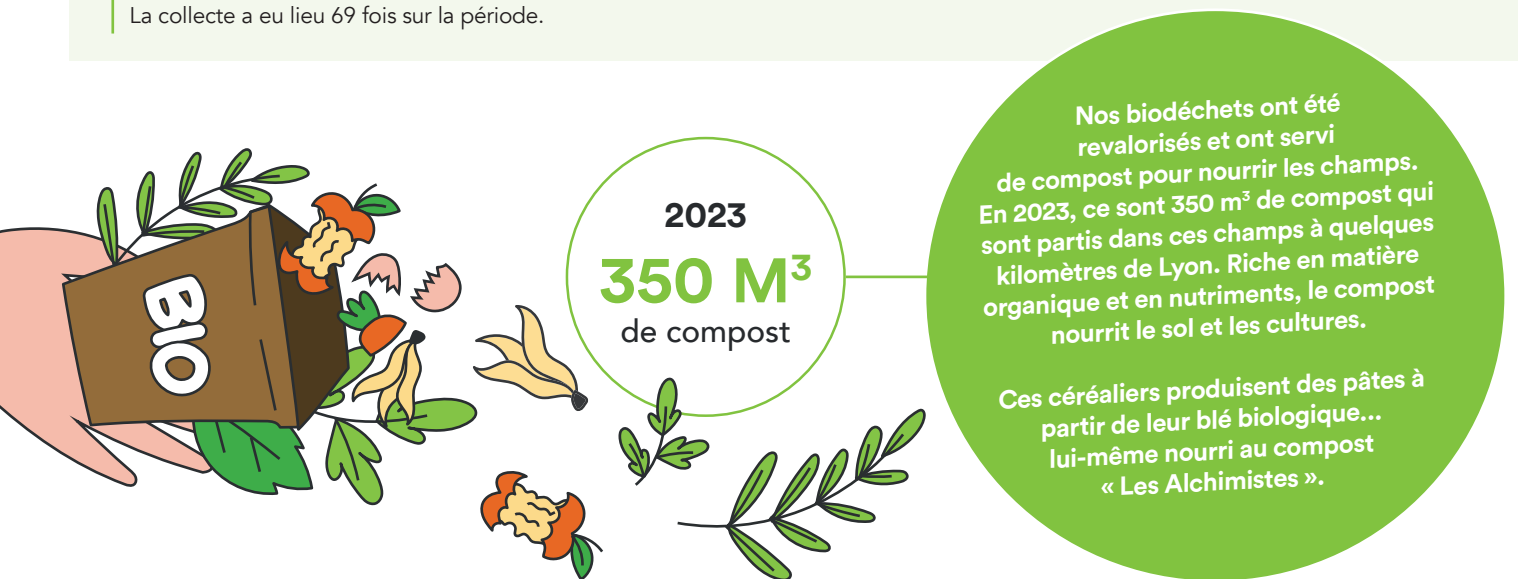
Bilan d'un an de tri

Tri mis en place depuis le 05/09/2023 (1^{ère} collecte) jusqu'au 05/07/2024 (dernière collecte).

QUANTITÉS RÉCOLTÉES/MOIS

Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Jan. 2024	Fév. 2024	Mars 2024	Avr. 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juil. 2024
602.1 kg	393.5 kg	269.6 kg	387.5 kg	330.7 kg	292.9 kg	500.4 kg	273.7 kg	363.4 kg	493.8 kg	74.4 kg

La collecte a eu lieu 69 fois sur la période.



► CCAS

ET SI ON PRENAIT LE TEMPS POUR UNE PAUSE PHILO ?

Cette année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) propose à nos seniors « La Pause Philo ».

Mais de quoi s'agit-il exactement ?

La Pause Philo c'est des ateliers animés par des étudiants en philosophie. L'objectif de ces séances est de permettre un **temps d'expression et de réflexion sur des sujets d'actualités et/ou philosophiques.**

Plusieurs thématiques pourront être abordées, comme par exemple la liberté, la sécurité, le plaisir et le bonheur, la connaissance de soi... et plein d'autres encore.

Ces séances seront aussi l'occasion de créer ensemble un environnement convivial et intergénérationnel.

Infos pratiques :

Pour qui ?

Ouvert à tous les Laurentinois à partir de 60 ans

Quand ?

Un atelier par mois de novembre à janvier

Où ?

Espace partagé au sein de la résidence intergénérationnelle Les Pléiades



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La commune renforce son partenariat avec les associations !
Pour leur offrir une plus grande visibilité, plusieurs actions ont été mises en place ces derniers mois :

PANNEAUX D’AFFICHAGE LIBRE

Plus de 12 000 € ont été investis dans l’installation de 13 nouveaux panneaux d’affichage libre, offrant aux associations une tribune supplémentaire pour leurs annonces.



NOUVELLE LIGNE ÉDITORIALE DU ZOOM

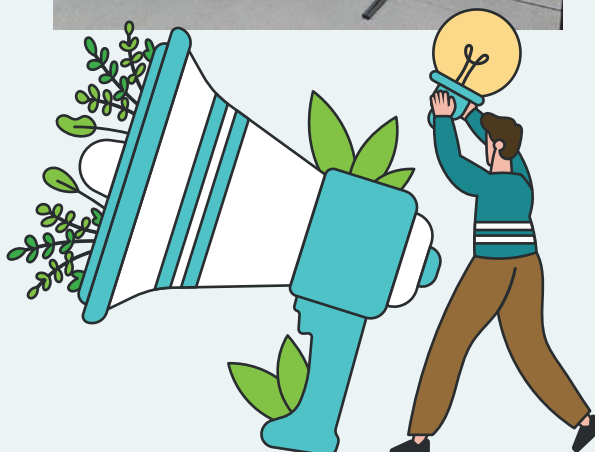
Dès le prochain numéro, une double page sera dédiée aux associations, leur offrant la possibilité de mettre en avant un événement à venir ou de revenir sur un projet marquant, original ou d’intérêt général.

Si vous souhaitez apparaître dans le prochain ZOOM, merci de vous rapprocher du service communication de la mairie :

✉ cecommunication@saintlaurentdemure.org

AFFICHAGE DES ÉVÈNEMENTS AU MARCHÉ

Une sélection des événements associatifs à venir est désormais présentée sur le stand du marché, installé chaque premier samedi du mois, au plus près des Laurentinois depuis 2020.



NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU CYCLE DE MOBILITÉ !

Après une opération réussie en 2023, le CCAS réitère son **cycle de mobilité** pour les Laurentinois de 60 ans et plus !

Ces ateliers de mobilité, organisés avec la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, ont pour objectif la **prévention des chutes et des troubles de l'équilibre**.

Des séances cognitive-motrices ont été mises en place pour renforcer la mémoire mais aussi continuer à pratiquer des activités physiques. Avec une thématique liée au J.O : ces exercices physiques se feront avec un ballon de rugby !

Venez passer un moment convivial et sportif avec nous !

Infos pratiques :

Pour qui ?

Ouvert à tous les Laurentinois à partir de 60 ans

Quand ?

- Séance découverte : lundi 14 octobre de 14h à 15h
- Une séance par semaine à partir de janvier 2025 (cycle de 10 séances au total)

Où ?

Salle du Cercle, 1 rue des Muguetts



LES HAIES VÉGÉTALES : UNE ALTERNATIVE AVANTAGEUSE POUR ABRITER VOTRE JARDIN

Vous envisagez la construction d'un mur pour délimiter votre propriété ?
Voici les avantages de privilégier une haie végétale naturelle.



ELLE PERMET DE RÉDUIRE L'EFFET D'ILOT DE CHALEUR

Pourquoi ?

Les murs en béton renvoient et augmentent la chaleur de leur environnement. La haie végétale, contrairement au mur en béton, ne capture pas la chaleur et permet donc de ne pas aggraver la chaleur dans votre jardin et dans les rues.



ELLE EST BONNE POUR LA BIODIVERSITÉ

Pourquoi ?

La haie végétale peut servir de refuge pour les petits animaux comme les oiseaux, les hérissons... Elle permet aussi une source de nourriture supplémentaire pour de nombreuses espèces.



ELLE RENFORCE VOTRE SÉCURITÉ

Pourquoi ?

Les haies sont plus difficiles à escalader qu'un mur et il est possible de planter des espèces de haies qualifiées de « défensives », permettant de dissuader les cambrioleurs de rentrer chez vous. Par exemple : l'osmanthe ou le houx.



ELLE RÉDUIT LA POLLUTION

Pourquoi ?

La haie végétale piège les microparticules de pollution et réduit donc votre risque d'y être exposé.



ELLE FREINE L'ÉROSION

Comment ?

Grâce à son système racinaire, la haie permet de contrer et ralentir l'érosion en cas de pluie.



ELLE EST ESTHÉTIQUE

Les haies végétales permettent d'animer les rues et donnent un aspect plus arboré et coloré au paysage de la ville !

► INFORMATION

RAPPEL DÉPÔT EN LIGNE

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner) **en ligne** à partir du portail dématérialisé.

Plus besoin de se déplacer en mairie, d'imprimer votre demande, ni même d'aller d'attendre la réception des courriers recommandés pour accuser. Tout se fait en ligne :

► www.saintlaurentdemure.org/demarches-urbanisme/



► TRAVAUX

UN COUP DE NEUF POUR LE SECTEUR DE CLAIR MATIN

La municipalité a lancé son vaste programme de travaux de réfection de ses réseaux. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA). Ce SDA permet la mise en conformité du réseau communal d'assainissement et d'eaux pluviales. Il prévoit notamment la séparation de ces deux réseaux.

Actuellement, **les travaux sont localisés au niveau du secteur de Clair Matin**, c'est-à-dire au niveau de la rue Victor Broizat, de la rue des Bleuets et de l'avenue des Alpes.

D'ailleurs, la communauté de commune de l'Est lyonnais, profite de ces travaux pour refaire la voirie de la rue des Bleuets ainsi que de l'avenue des Alpes.

Le SDA est un projet étendu sur 4 années mais vous pourrez profiter de ces nouveaux réseaux et de ces nouvelles routes du secteur de Clair Matin à partir du début d'année 2025 !



► SOCIAL & ENVIRONNEMENT

UNE ÉCOLE MATERNELLE MOINS ÉNERGIVORE

Dans le cadre des rénovations de l'école maternelle Bois Joli, la commune de Saint Laurent de Mure a procédé à des travaux cet été.

Les tableaux électriques de l'école ont été remplacés afin d'être moins énergivores et plus sécuritaires. Les disjoncteurs et câbles neufs permettent d'avoir moins de « fuites » électriques.

Ces travaux entrent dans le cadre du décret tertiaire qui demande à ce que **tous les bâtiments de plus de 1000 m² réduisent de 30% leur consommation d'énergie d'ici 2030.**

Cette nouvelle tranche de travaux issue du programme de rénovation initié à l'école maternelle depuis 2021 est une nouvelle étape pour permettre de répondre à cet objectif réglementaire d'ici à 2028.



► TRAVAUX

UNE VILLE BIEN ÉCLAIRÉE

La commune de Saint Laurent de Mure a débuté des travaux visant à remplacer petit à petit les ballons fluos des sources lumineuse par des éclairages LED.

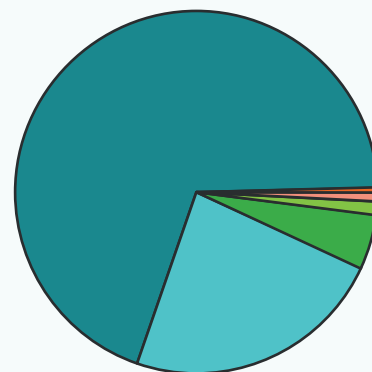
Une première partie des travaux a été terminée fin septembre et **une seconde phase débutera en début d'année 2025 dans le secteur de Poulieu.**

Ces travaux pilotés par le SYDER (Syndicat d'Électrification du Rhône) et réalisés par la commune, permettront à Saint Laurent de Mure d'être **100% équipée en LED dès février 2025 !**

► SÉCURITÉ

RADAR PÉDAGOGIQUE

RUE DU 08 MAI 1945
 INSTALLATION DE FIN JUILLET À DÉBUT SEPTEMBRE | PASSAGE DE 53 000 VÉHICULES



- ≈ 70.6% ≤ 30km/h
- ≈ 23.9% 31km/h à 40km/h
- ≈ 4.5% 41km/h à 50km/h
- ≈ 0.7% 51km/h à 60km/h
- ≈ 0.2% 61km/h à 70km/h
- ≈ 0.04% 71km/h à 80km/h (et +)

INFORMATION

LE RECENSEMENT DE LA COMMUNE

Du 16 janvier 2025 jusqu'au 15 février 2025, Saint Laurent de Mure réalisera le recensement de sa population.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il permet également d'**identifier les besoins en termes de services publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite...)** de commerces, de logements, et ainsi d'améliorer la mise en œuvre des politiques publiques.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est plus simple, plus rapide et plus écologique.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papiers vous seront remis par l'agent recenseur à votre demande.

Le recensement, c'est sûr ! Vos informations personnelles sont protégées : l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela, de façon anonyme.

Vous souhaitez devenir agent recenseur ?

La mairie recherche des agents recenseurs pour le recensement de 2025. Que vous soyez jeune retraité, étudiant, actif, vous pouvez candidater ! Pour cela, vous pouvez directement vous rendre sur le site de la mairie, ou déposer une lettre de motivation à l'accueil de la mairie.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent.

**DATES
À RETENIR**

16 AU 15
JANV. FÉV.

PÉRIODE DE RECENSEMENT



COORDONNÉES :

Merci de déposer votre candidature d'agent recenseur directement en mairie.

www.saintlaurentdemure.org

COMMERCES

NOUVEAUX COMMERCES

2 nouveaux commerces ont récemment ouvert dans le centre de la commune :

Hello Laverie

« Nous sommes un jeune couple et nous avons envie de nous lancer en créant un commerce de proximité depuis plusieurs années. Lorsque nous avons visité le local libre de la place du 26 Août 1944 nous avons eu un véritable coup de cœur pour ce quartier commerçant.

Aujourd'hui notre laverie automatique en libre-service est ouverte depuis juin, nous proposons les services suivants :

- ▀ machines à laver de 7kg, 12kg, 20kg, 25kg
- ▀ sèches linges grande capacité
- ▀ lessive et assouplissant de qualité professionnelle
- ▀ hygiénisation automatique entre chaque lavage

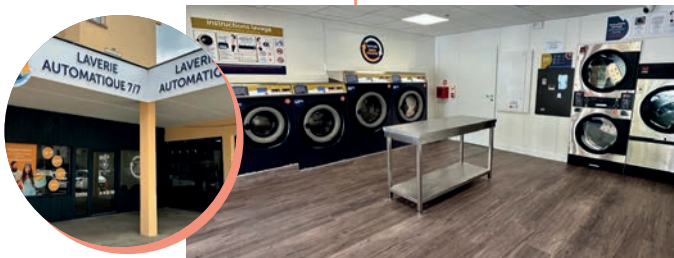
Nous sommes **ouverts tous les jours de 6h30 à 20h30, et nous accueillons déjà des lockers Relais Pickup pour les livraisons de colis !** »



Maison Clair – Boucherie, charcuterie, traiteur

« Nous sommes M. Quentin Clair et M. Luca Gilbert, deux professionnels dynamiques et passionnés. Nos chemins se sont croisés il y a 8 ans, lorsque nous avons commencé notre formation en boucherie-charcuterie à l'EFMA de Bourgoin-Jallieu. Depuis, notre passion pour le métier n'a cessé de croître.

Aujourd'hui, nous nous engageons à offrir à nos clients une viande d'une qualité exceptionnelle, en veillant à chaque étape, de la sélection des produits à leur préparation. Notre objectif est de garantir un service qui reflète notre passion et notre expertise, afin de satisfaire pleinement les attentes de nos clients et de faire honneur à notre enseigne. ! »



CULTURE

LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE S'ANNONCE PLEINE DE SURPRISES !

Sur le thème du transformisme et du cabaret, la nouvelle saison culturelle à Saint Laurent de Mure prévoit plusieurs spectacles tous plus drôles et originaux les uns que les autres.

Cette année, les tarifs de la saison culturelle changent et le nouveau prix des places est le même pour chacun des spectacles : 5€ la place et gratuit pour les moins de 12 ans.

2024

11 OCT. Le spectacle qui a inauguré la saison culturelle s'est déroulé à la salle de la Fruitière le 11 octobre. La pièce de théâtre *Mon enterrement de vie de jeune fille* mettait en scène deux comédiennes parisiennes jouant la future mariée et son invitée, qui doivent s'occuper car les autres convives ne sont pas venues. Petit problème : la future mariée l'avait invitée par dépit...

15 DÉC. 17H Parmi les spectacles à venir, les enfants se verront dédier le *spectacle de Noël*, le 15 décembre à 17h à la Salle de la Concorde. Ce spectacle est gratuit.

2025

16 MAI 20H30 Le 16 mai 2025, vous pourrez assister au *Drôle de cabaret*, un spectacle où se mélangent magie burlesque et humour subtile. Il se jouera dans la salle de la Fruitière à 20h30.

14 MARS Le 14 mars 2025, à la Salle de la Fruitière, sera jouée la pièce de Théâtre *Le Bal des pompiers*, qui conte l'histoire de deux hommes qui veulent réaliser leur rêve et devenir pompiers. C'est un spectacle burlesque alliant comédie visuelle et comique textuel, performé par la troupe Les Glandeurs Nature.

13 JUIN 20H30 Pour finir, la pièce de théâtre *Il va prendre cher* aura lieu le 13 juin à 20h30 à la Salle de la Fruitière. Interprétée par la compagnie Les Gones de Poquelin, cette pièce raconte l'histoire d'une personne qui arrive pour son premier jour de travail, mais sa journée va très vite tourner au cauchemar.

ÉVÉNEMENT

LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

La fin d'année à Saint Laurent de Mure est rythmée par de nombreuses festivités ! Retrouvez les différents événements prévus pour l'automne et l'hiver.

Sortez vos costumes les plus horribles et rendez-vous au Château Delphinal pour fêter **Halloween**. Un chemin rempli d'animations et de décorations lugubres sera ouvert gratuitement à tous les Laurentinois et Laurentinoises. Cette année, le thème sera la fête foraine hantée.

La **cérémonie du 11 novembre** aura lieu de 10h30 à 12h30 et son départ se tiendra sur le parvis de l'hôtel de ville.

À partir de décembre retrouvez les différentes festivités organisées par commune sur la place du 26 août 1944 : Vous retrouvez entre autres la Fête des Lumières, spectacle, marché de Noël, et plus encore !

Venez profiter des différentes animations, stands et activités proposés !

NOUVEAUX ARRIVANTS

BIENVENUE À SAINT LAURENT DE MURE !

Si vous êtes arrivés après l'automne 2022, merci de vous déclarer auprès de la mairie.

Vous pourrez participer à la fête des nouveaux arrivants le 25 octobre prochain pour célébrer votre venue dans notre chère commune !




CONTACTEZ LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL :

Par mail :

 ceevenementiel@saintlaurentdemure.org

Ou bien

en appelant directement l'accueil de la mairie au :

 04 72 48 38 80

RÉCAP

25 OCT.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

31 OCT.

HALLOWEEN

11 NOV.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

08 DÉC.

FÊTE DES LUMIÈRES

14 DÉC.

15 DÉC.

MARCHÉ DE NOËL



COUP DE PROJECTEUR

BIODIVERSITÉ

QUID DE LA BIODIVERSITÉ ?

Apparue dans les années 80, la notion de biodiversité est entérinée pour la première fois en 1992 avec la signature de la Convention sur la biodiversité, lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (Brésil). Mais dans les faits, qu'est-ce que la biodiversité ? Selon l'Office français de la biodiversité (OFB), « la biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent ».

Respirer, se nourrir, boire... Sans la biodiversité, l'Homme ne serait pas en mesure de répondre à ses besoins primaires. La biodiversité est également une composante indispensable au développement et à l'innovation.

En France, la biodiversité est menacée. D'après l'OFB, 18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont menacés. Mais au quotidien, des petits gestes peuvent permettre de ralentir le processus. C'est bien connu, les petits ruisseaux font les grandes rivières !



Pour aller plus loin :

Des associations et gestionnaires d'espaces naturels proposent des actions concrètes et collectives pour aider à la préservation de la biodiversité.

Retrouvez plus de 3 000 actions par an sur le site jagispourlanature.org.



Les initiatives

1 Des produits ménagers naturels :



Selon l'OFB, il y aurait **5 fois plus de pollution de l'air à l'intérieur de votre domicile qu'à l'extérieur**. L'un des principaux facteurs : vos produits d'entretien ! Dangereux pour la nature et pour votre santé, nombreux sont les produits qui peuvent être remplacés par des alternatives naturelles ou présentant le label « Écolabel ». En pratique, vous pouvez notamment utiliser du savon noir pour dégraisser ou des huiles essentielles pour parfumer.

2 Des aliments locaux et de saison dans votre assiette :

Manger des aliments sains, locaux et de saison permet de préserver la biodiversité.

Comment ? Grâce à un cercle vertueux ! En effet, **consommer local permet de limiter les émissions de CO2 inhérentes au transport de marchandises**.

En consommant des fruits et des légumes de saison, vous réduisez l'impact écologique de la production.

En bonus : vous accompagnez les producteurs de votre région !



3 Des potagers et parterres de fleurs responsables :



Un quart des espèces terrestres vit dans les sols. Dans le jardin, il faut donc prêter attention à ces petites bêtes. Pour ce faire, priorisez l'utilisation de compost et de paillage pour limiter les pesticides. Côté choix des plantes, renseignez-vous avant de planter afin d'éviter l'introduction d'espèces exotiques. Enfin, pour l'arrosage, optez pour un récupérateur d'eau de pluie et du goutte à goutte.

4 Dans mon jardin, je limite les éclairages :

D'après l'OFB, **chaque année, les surfaces éclairées augmentent de 2,2 %**. La pollution lumineuse a un impact direct sur la biodiversité, causant notamment la mort de nombreux insectes volants et pollinisateurs. Au quotidien, il convient donc de limiter son éclairage extérieur et d'orienter ses lampes vers le sol.



AGENDA



25
OCT.
19H

**CÉRÉMONIE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

- 📍 Salle de réception du Bois du Baron
- 📄 Sur invitation



31
OCT.
DÈS
18H

HALLOWEEN

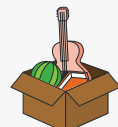
- 📍 Château Delphinal



11
NOV.
10H30

**COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE 1918**

- 📍 Parvis de l'Hôtel de ville



25
NOV.
9H
12H

**TROC
EN FÊTE**

- 📍 Gymnase André Malraux

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS des événements et actualités communales sur nos réseaux :

- 🌐 www.saintlaurentdemure.org
- 📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/
- 📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

EXPRESSION POLITIQUE



LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, les élus de la majorité peuvent disposer d'une tribune d'expression libre, dont le nombre de caractères est proportionnel à son nombre d'élus. Toutefois, la majorité a décidé de renoncer à ce droit, et de laisser ainsi la possibilité aux deux groupes d'opposition de s'exprimer plus longuement dans ces colonnes.

Retrouvez-nous sur Facebook Saint Laurent de Mure 2020 nouvelle dynamique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

L'OPPOSITION

Agir ensemble

Nous sommes inquiets :

- Pour les **finances et le taux d'endettement** de notre commune
- Pour le porte-monnaie de chaque ménage :
 - + 45.4 % eau
 - + 50 % l'assainissement
 - + 100 % taxe ordures ménagères
- Pour la stabilité des services :
 - **personnel qui démissionne** ou est remercié : 2 DGS en quatre ans, près de 70 % du personnel qui est parti
 - **turn-over excessif et jamais vu**
- Pour les habitants auxquels **on ne donne pas les informations**
- Pour le travail du conseil municipal avec **encore des démissions** dans l'équipe majoritaire en septembre, **plus 1/3 en 4 ans !**

Dans ce contexte, pour masquer la réalité, on nous empêche d'accéder aux documents publics demandés, et le **groupe majoritaire jette le discrédit** sur certains élus d'Agir Ensemble à travers les réseaux sociaux avec son cortège de contre-vérités, propos tronqués et sortis de leur contexte, déformation des faits.

De quelle côté est **l'anti-démocratie** dont on nous accuse ?

Soyez assurés de notre **engagement sincère et total** au service de la population, intact malgré les difficultés rencontrées.

Toute présence nous étant illégalement refusée sur la page Mairie,

AGIR ENSEMBLE vous accueille :

- <http://www.agir-ensemble-saint-laurent-de-mure.webnode.fr/>
- [facebook.com/agirensembleSaintLaurentDeMure](https://www.facebook.com/agirensembleSaintLaurentDeMure)
- agirensemble69@gmail.com

Pour suivre nos prises de position :

- [facebook.com/saintlaurentdemureCap2026](https://www.facebook.com/saintlaurentdemureCap2026)
- Les CR des CM

Pour nous contacter :

- n.bouregaa@saintlaurentdemure.org
- f.sarrus@saintlaurentdemure.org
- j.chevalier@saintlaurentdemure.org



08 FÊTE DES
DÉC. LUMIÈRES

- **DÈS 18H30**
- Déambulation des écoles à la nouvelle place du 26 août 1944



14 MARCHÉ
DE NOËL

- **15 DÉC.**
- Place du 26 août 1944



15 SPECTACLE
DÉC. DE NOËL

- **17H**
- Salle de la concorde
- Réservation gratuite en ligne



Les événements marqués de cette icône signifient qu'ils font partie de la saison culturelle.

Retrouvez l'agenda complet de la saison sur le site, ou bien dans un flyer disponible à l'accueil de la mairie.

HALLOWEEN

Jeudi 31 octobre



GRATUIT !

**MAISON
HANTÉE**

**MAISON POUR TOUS
de 18h00
à 22h00**

**FOIRE DE
L'ÉTRANGE**

**CHÂTEAU DELPHINAL
de 18h00
à 20h00**



PROGRAMME



EN LIGNE



BALADE HANTÉE PROMENADE DE LA VANOISE